



CESOP Infos

2023

Bilan moral et de gestion

du

CESOP

Comité d'entraide sociale de
l'Observatoire de Paris

- Année 2023 -

PARTIE 2

Rapports moraux et bilans des commissions

Projet à faire approuver

par l'assemblée générale du CESOP du 12 septembre 2024

Table des matières

Commission enfance	3
Commission vacances	6
Commission voyages	9
Commission retraités.....	11
Commission prêts-solidarité.....	13
Commission aides exceptionnelles.....	14

Commission enfance

Rapport moral

La commission fait toujours de la communication par l'intermédiaire de la journée des nouveaux entrants et des forums de rentrée.

10 dossiers ont été déposés en 2023.

12 l'avaient été en 2022, 6 en 2021, 12 en 2020 et 17 en 2019. Il n'y a eu aucune annulation.

Sur ces 10 dossiers, 8 portaient sur des demandes pour des colonies de vacances et des séjours linguistiques, 2 pour des classes transplantées.

5 dossiers provenaient de Meudon, 5 de Nançay et 0 de Paris.

Cela représentait 10 séjours en France et 0 à l'étranger.

Les 10 dossiers concernaient 5 agents (pour 8 en 2022, 5 en 2021, 8 en 2020 et 12 en 2019).

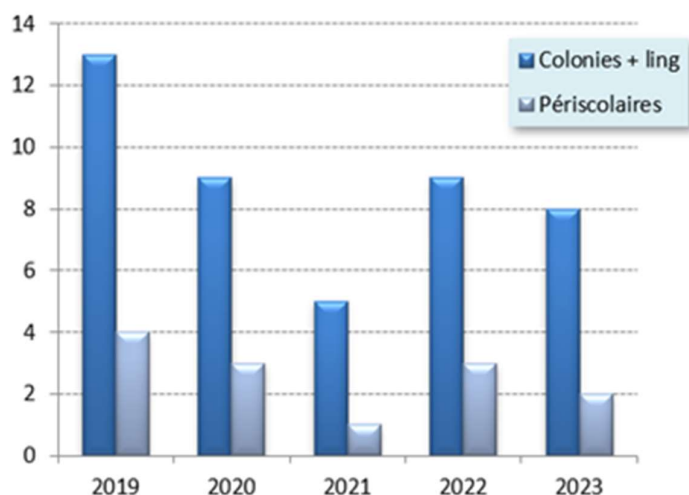


Figure 1 - COM Enfance - Evolution du nombre de dossiers traités

Rapport financier

Le montant de la subvention accordée en 2023, telle que définie dans le budget prévisionnel pour cette commission, est de **4 000 €**

Détail

10 dossiers ont été déposés dont

- 8 colonies,
- 2 classes transplantées,
- 0 séjour linguistique.

Pour rappel, le coût pris en charge correspond au montant subventionné par le CESOP. La différence entre le coût réel du séjour et le coût pris en charge est liée aux dépenses non subventionnées (assurances...) et aux plafonds des séjours.

Aucun dossier ne correspond à une demande d'un agent CNRS. Tous les dossiers concernent des agents MEN.

Synthèse

La subvention versée et réellement consommée en 2023 est de **2 174,03 €**. Cette subvention est en baisse par rapport à l'an dernier et reste très largement inférieure au niveau d'avant la crise sanitaire. La répartition de la subvention versée selon le type de séjour et son évolution depuis 2019 sont illustrées sur la figure ci-dessous.

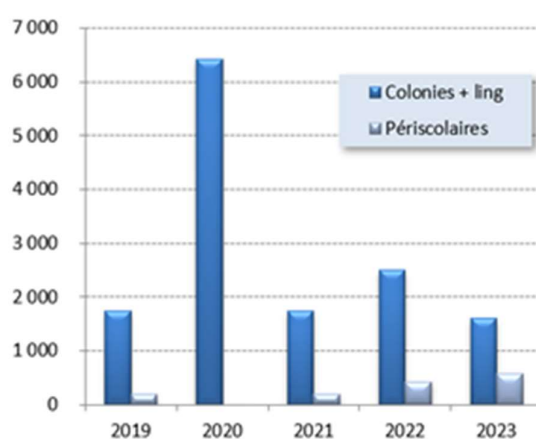


Figure 2 - COM Enfance - Évolution des subventions versées par le CESOP

L'exercice 2023 de cette commission présente un **bénéfice de 1 825,97 €** par rapport au budget initialement prévu.

La participation des agents s'élève à **3 236,97 €** (6 247,78 € en 2022).

Le taux de subvention moyen est de **47,66 %** (en légère baisse par rapport à 2022 : **48,85%**). Pour rappel, le taux de subvention de la commission Enfance peut être compris entre 15% et 80% et ne dépend pas de la tutelle de l'agent.

Charges	Montant	Recettes	Montant
<u>Charges d'exploitation</u>		<u>Produits d'exploitation</u>	
Colonie	4 505,00	Part. versée par agents	3 236,97
Classe transplantée	906,00	Subv. versée CESOP	2 174,03
Séjour linguistique	0,00	Sous-total	5 411,00
Sous-total	5 411,00		
<u>Charges exceptionnelles</u>		<u>Produits exceptionnels</u>	
Créance	35,45	Remboursement trop perçu	102,00
Régul. subv. versée 2022	66,55		
Sous-total	5 513,00	Sous-total	5 513,00
Excédent de l'exercice	0,00	Déficit de l'exercice	0,00
Total	5 513,00	Total	5 513,00

Figure 3 - COM Enfance - Compte de résultats

Commission vacances

Rapport moral

En 2023, **18 dossiers** ont été déposés, dont 1 CNRS. Un dossier a été annulé et n'est pas comptabilisé dans ce bilan. Pour rappel, il y avait eu 17 dossiers en 2022, 18 en 2021, 16 en 2020 et 27 en 2019.

12 dossiers étaient des demandes pour des locations.

6 dossiers étaient des demandes de séjours en demi-pension.

Au total **65 personnes** pour une participation de 15 agents (67 personnes en 2022, 61 en 2021, 57 en 2020 et 88 en 2019) sont parties en vacances sur des séjours été/hiver avec la commission.

12 dossiers provenaient de Meudon, 1 de Nançay et 5 de Paris.

Tous les séjours étaient en France donc aucun à l'étranger.

Le nombre de dossiers déposés est stable depuis ces dernières années comme le montre la figure ci-dessous.

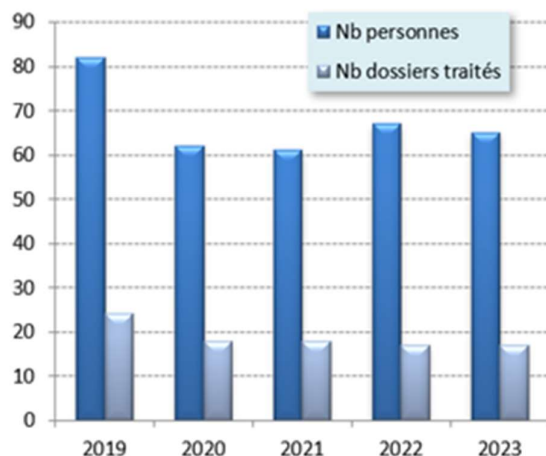


Figure 4 - COM Vacances - Évolution du nombre de dossiers traités

Rapport financier

Le montant de la subvention accordée en 2023, telle que définie dans le budget prévisionnel pour cette commission, est de **18 500 €**.

Détail

18 dossiers ont été déposés en 2023. Ces dossiers se répartissent en :

- **12** demandes de **locations** avec un **coût moyen de 1 304,77 €**. Ce montant était de 1 647,49€ en 2022, 950,84 € en 2021, 2 018,44€ en 2020 et 1 102,62 € en 2019.
- **6** demandes de **séjours en pension ou demi-pension** avec un **coût moyen de 3 323,45 €**. Ce montant était de 3 635,51 € en 2022, 2 979,06 € en 2021, 2 936,47€ en 2020 et 1 090 € en 2019.

Synthèse

Le montant des séjours est de **34 293,12 €** et la participation versée par les agents est de **17 006,86 €**.

La subvention versée pour l'année 2023 est de **17286,26 €** ce qui correspond au niveau de 2019 malgré un nombre de dossiers inférieur. Cette compensation est liée à l'augmentation du coût moyen des séjours.

L'exercice 2023 de cette commission présente un **bénéfice de 1 213,74 €** par rapport à la subvention initialement prévue.

Le taux de subvention moyen est de **53,10%**. Il était de 50,31% en 2022. Pour rappel, le taux de subvention des séjours peut être compris entre 15% et 80% pour les agents MEN et entre 15% et 35% pour les agents CNRS selon leur quotient familial.

Charges	Montant	Recettes	Montant
<u>Charges d'exploitation</u>		<u>Produits d'exploitation</u>	
Séjours	34 293,12	Part. versée par agents	17 006,86
		Subv. versée CESOP	17 286,26
		Sous-total	34 293,12
<u>Charges exceptionnelles</u>		<u>Produits exceptionnels</u>	
Régul. subv. versée 2022	391,00	Rbst vacances annulées	391,00
Créance		Dette agents	0,00
Sous-total	34 684,12	Sous-total	34 684,12
Excédent de l'exercice	0,00	Déficit de l'exercice	0,00
Total	34 684,12	Total	34 684,12

Figure 5 - COM Vacances - Compte de résultats



Figure 6 - COM Vacances – Évolution des subventions versées par le CESOP

Commission voyages

Rapport moral

Depuis 2022 et après les années de pandémie et de grèves qui avaient contraint la commission à annuler ses projets, les activités de la commission ont repris et 1 voyage de 12 jours au Vietnam a pu être organisé en 2023.

31 personnes étaient inscrites pour ce voyage dont 23 agents de l'Observatoire, 0 CNRS et 8 extérieurs. Il y a eu 3 annulations.



Rapport financier

Le montant de la subvention accordée en 2023, telle que définie dans le budget prévisionnel pour cette commission, est de **9 000 €**. La provision Voyage 2023 sur 2022 a permis de compléter la subvention de la commission en 2023 pour le financement d'un grand voyage.

Synthèse

La subvention versée par le CESOP en 2023 est de **9 626,81€**.

L'exercice 2023 de cette commission présente un déficit de **626,81€** par rapport à la subvention accordée.

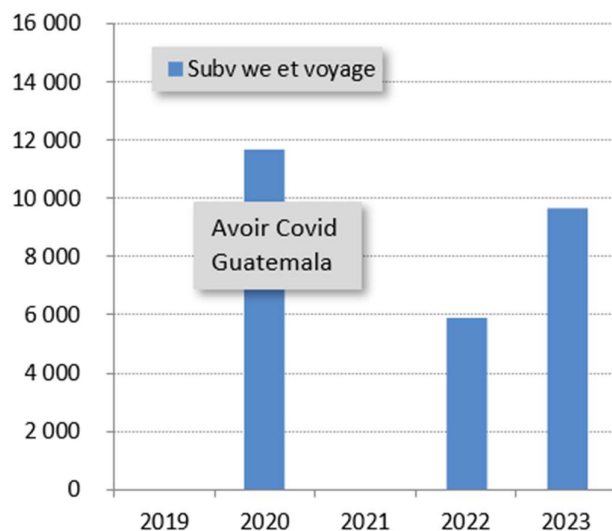


Figure 7 - COM Voyage - Evolution de la subvention versée par le CESOP

Charges	Montant	Recettes	Montant
<u>Charges d'exploitation</u>		<u>Produits d'exploitation</u>	
Séjours	50 120,00	Part. versée par agents	39 443,19
Suppl. chambre indiv.	837,00	Provision Voy. 2023 sur 2022	6 000,00
Surcoût pris en charge	4 113,00		
Sous-total	55 070,00		
Provision Voy. 2024	0,00	Subv. versée CESOP	9 626,81
		Sous-total	55 070,00
<u>Charges exceptionnelles</u>		<u>Produits exceptionnels</u>	
Remboursements agents		Dette agents	0
Sous-total	55 070,00	Sous-total	55 070,00
Excédent de l'exercice	0,00	Déficit de l'exercice	0,00
Total	55 070,00	Total	55 070,00

Figure 8 - COM voyage - Compte de résultats

La participation des agents s'élève à 39 443,19 €.

Commission retraités

Rapport moral

Pour rappel aucun évènement n'avait pu se dérouler en 2021 et 2020 à cause de la crise sanitaire (annulation de spectacles ...), les activités de la commission retraités sont reparties en 2022 et se sont poursuivies en 2023.



Une sortie des retraités était prévue à Nançay, avec transport en car, puis visite de la station, buffet à l'extérieur ou sous barnum en fonction du temps et promenade dans le village. Malheureusement cette sortie a dû être annulée par manque d'inscrits.

Par contre la sortie annuelle qui avait été reportée à fin Novembre au vu des dates du voyage CESOP a bien eu lieu le 25 novembre au Casino de Paris. Une quarantaine de personnes se sont inscrites. Un déjeuner a été organisé chez "Mollard" très belle brasserie "Art Nouveau" rue St Lazare, puis tout le monde s'est rendu au Casino de Paris pour le spectacle, la reprise de "Mamma mia" comédie musicale très gaie pleine d'entrain et de chansons discos qui nous ont rappelé notre jeunesse ! Cette sortie a été très appréciée, le déjeuner était bon et copieux, bien servi dans un cadre très agréable et le spectacle a beaucoup plu.

En dernier lieu, nous avons organisé à Meudon le déjeuner de fin d'année à l'Observatoire juste avant les vacances de Noël. Une table était réservée pour les retraités inscrits et leur conjoint. Une fois de plus les participants étaient très contents de se retrouver pour clore cette année.

Nicole Hallet responsable de la commission retraités

Rapport financier

Le montant de la subvention accordée en 2023, telle que définie dans le budget prévisionnel pour cette commission, est de : **4 000 €**.

Détail

40 retraités ont participé à la sortie spectacle et 17 étaient présents au repas de Noël à Meudon.

Synthèse

La subvention versée pour l'année 2023 est de **2 072,75€**.

L'exercice 2023 de cette commission présente un bénéfice de **1 927,25€** par rapport à la subvention accordée.

Charges	Montant	Recettes	Montant
<u>Charges d'exploitation</u>		<u>Produits d'exploitation</u>	
Repas Brasserie Mollard	1 595,00	40 part. sortie annuelle	1 390,00
40 places Mamma Mia	1 600,00		
17 repas de Noël	224,40	Sous-total part agents	1 390,00
Boissons	43,35	Subvention versée CESOP	2 072,75
Sous-total	3 462,75	Sous-total	3 462,75
<u>Charges exceptionnelles</u>		<u>Produits exceptionnels</u>	
Créance	-	Dette agents	-
Pertes et profits	-		
Sous-total	3 462,75	Sous-total	3 462,75
Excédent de l'exercice	0,00	Déficit de l'exercice	0,00
Total	3 462,75	Total	3 462,75

Figure 9 - COM Retraités - Compte de résultats

Commission prêts-solidarité

Rapport moral

1 nouveau dossier a été déposé en 2023 avec un prêt accordé de 600 €.

Rapport financier

Détail

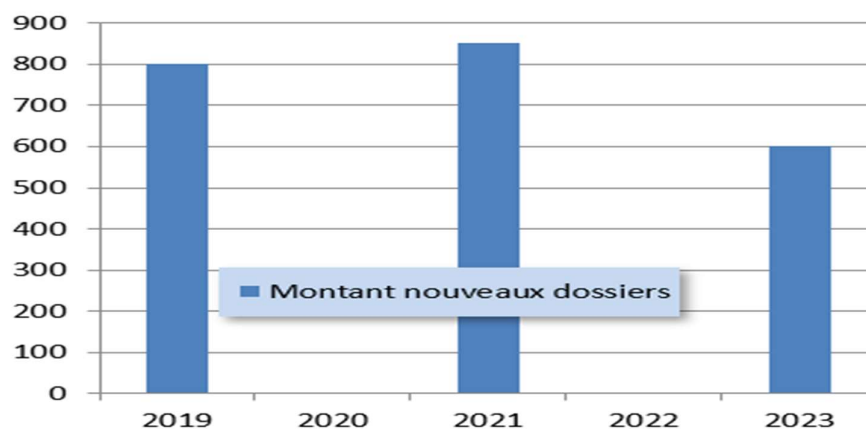


Figure 10 - COM Prêts - Evolution des montants des prêts accordés

Synthèse

Charges	Montant	Recettes	Montant
<u>Charges d'exploitation</u>		<u>Produits d'exploitation</u>	
Prêts en cours au 31/12/22	50,00	Remboursements prêts 2023	410,00
1 nouveau dossier	600,00		
Sous-total	650,00		
<u>Charges exceptionnelles</u>		<u>Produits exceptionnels</u>	
Créances	0,00	Pertes	0,00
Sous-total	650,00	Sous-total	410,00
		Prêts en cours au 31/12/23	240,00
Total	650,00	Total	650,00

Figure 11 - COM Prêts - Compte de résultats

Commission aides exceptionnelles

Rapport moral

Cette commission a un statut particulier, car sa composition est mixte CESOP - Observatoire. Son financement est un fonds de réserve spécifique mis à disposition par l'Observatoire exclusivement pour la gestion des actions exceptionnelles d'aide pour les agents MEN.

Tous les dossiers sont présentés anonymement par l'assistante sociale attachée à l'Établissement à une commission composée de membres du CESOP et de l'Observatoire.

En 2023, comme en 2022, il n'y a pas eu de rendez-vous avec l'assistante sociale qui aurait donné lieu à une demande d'aide. En 2021 il y avait eu 1 dossier, 2 en 2020, 3 en 2019.

Rapport financier

Le nombre de dossiers et le montant de l'aide moyenne sont en baisse depuis 2019 et ce malgré l'ouverture de l'aide au financement des visas de post-doc hors CE en 2022.

Compte tenu de l'absence de dossiers et d'un commun accord avec l'Observatoire, il n'y a pas eu d'alimentation du fonds spécifique d'aide en 2023.

Le solde de ce fonds était de **2 299 €** le 31/12/2023.

Synthèse

Charges	Montant	Recettes	Montant
<u>Charges d'exploitation</u>		<u>Produits d'exploitation</u>	
0 aide	0,00	Fonds associatif Aides (au 31/12/22)	2 299,00
		Dotation spécifique Observatoire	0,00
<u>Charges exceptionnelles</u>		<u>Produits exceptionnels</u>	
Créances	0,00	Dettes	0,00
Sous-total	0,00	Sous-total	2 299,00
Fonds associatif Aides au 31/12/23	2 299,00		
Total	2 299,00	Total	2 299,00

Figure 12 - COM Aides - Compte de résultats

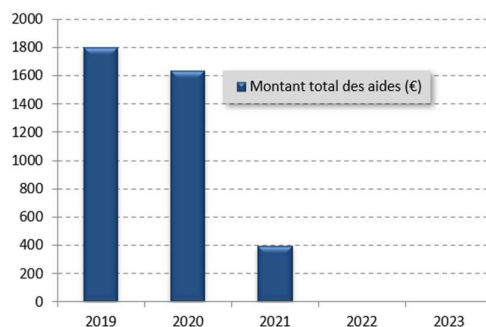


Figure 13 - COM Aides - Evolution des aides versées

Index des figures

<i>Figure 1 - COM Enfance - Evolution du nombre de dossiers traités</i>	<i>3</i>
<i>Figure 2 - COM Enfance - Évolution des subventions versées par le CESOP.....</i>	<i>4</i>
<i>Figure 3 - COM Enfance - Compte de résultats</i>	<i>5</i>
<i>Figure 4 - COM Vacances - Évolution du nombre de dossiers traités.....</i>	<i>6</i>
<i>Figure 5 - COM Vacances - Compte de résultats</i>	<i>8</i>
<i>Figure 6 - COM Vacances – Évolution des subventions versées par le CESOP</i>	<i>8</i>
<i>Figure 7 - COM Voyage - Evolution de la subvention versée par le CESOP</i>	<i>10</i>
<i>Figure 8 - COM voyage - Compte de résultats.....</i>	<i>10</i>
<i>Figure 9 - COM Retraités - Compte de résultats.....</i>	<i>12</i>
<i>Figure 10 - COM Prêts - Evolution des montants des prêts accordés.....</i>	<i>13</i>
<i>Figure 11 - COM Prêts - Compte de résultats</i>	<i>13</i>
<i>Figure 12 - COM Aides - Compte de résultats</i>	<i>14</i>
<i>Figure 13 - COM Aides - Evolution des aides versées</i>	<i>14</i>